



1698 - BAPTÊME DE CLOCHES

1698

Benediction Lan 1698 le 7^e avril jour de l'annonciation transferee
 de la cloche a cause de la Semaine Sainte j'ay beni la grosse cloche
 de ce lieu nommée françoise Marie, Monseigneur l'illustrissime
 et Reverendissime françois Bouthillier évesque de Troyes
 parrain qui esté nommée en la place par M^{re} Louis Joly
 advocat au parlem^t baill^y d'arceys et prevost dud premierfaict
 La marraine Damoiselle Marie piot épouse du M^{re} Joly qui
 ont signé

Lan 1698 le 7^e avril jour de l'annonciation transférée
 a cause de la Semaine Sainte j'ay beni la grosse cloche
 de ce lieu nommée françoise Marie, Monseigneur l'illustrissime
 et Reverendissime françois Bouthillier évesque de Troyes
 parrain qui a esté nommée en la place par M^{re} Louis Joly
 advocat au parlem^t baill^y d'arceys et prevost dud premierfaict
 La marraine Damoiselle Marie piot épouse du M^{re} Joly qui
 ont signé



Benediction Lan 1698 le 21 avril la seconde cloche de cette eglise
 a esté benite par nous curé le parrain M^{re} Jean Guiot p^r
 fiscal La M. Dame Jeanne Donjon du lieu d'arceys
 qui l'on nommée conjointem^t Anne Jeanne et ont signé

Lan 1698 le 21 avril la seconde cloche de cette eglise
 a esté benite par nous curé le parrain M^{re} Jean Guiot p^r
 fiscal La M. Dame Jeanne Donjon du lieu d'arceys
 qui l'on nommée conjointem^t Anne Jeanne et ont signé





GARDE DE LA TERRE - 1733

Jacques Bénigne BOSSUET est évêque de Troyes de 1716 à 1742. À ce titre, il est seigneur de Prémierfait.

Le 28 décembre 1733, il choisit un garde pour sa terre.

Laurent MAUCOUR manouvrier dmt à Prémierfait ayant fait preuve de probité et fidélité, il est établi en qualité de garde de cette terre. Il devra garder et conserver les terres et prés en dépendant, et veiller à la conservation du gibier.



Relevé par : Véronique FREMIET MATTEI
Source : AD Aube G62